

## BILAN DE L'ANNEE

Conseil de Développement de  
Loudéac Communauté  
Bretagne Centre

## Sommaire

---

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 1.  | Présentation .....   | 2  |
| 2.  | Conseil de développement de Loudéac Communauté Bretagne Centre.....        | 3  |
| 2.1 | Fonctionnement du conseil de développement .....                           | 3  |
| 2.2 | Comité Unique de Programmation .....                                       | 5  |
| 2.3 | Vers des évolutions de fonctionnement .....                                | 5  |
| 3.  | Bilan du programme d'actions de 2018 .....                                 | 6  |
| 2.4 | Valoriser les compétences par l'ancrage.....                               | 6  |
| 2.5 | Participer à la démarche de marketing territorial.....                     | 8  |
| 2.6 | Tisser du lien intergénérationnel, humain et social sur le territoire..... | 9  |
| 2.7 | Contribuer à la Breizh Cop.....  | 10 |
| 2.8 | Participer au réseau Régional des Conseils de Développement .....          | 10 |
| 2.9 | Collaborer avec les conseils de développement du centre Bretagne .....     | 10 |
| 3   | Orientations 2019.....   | 12 |

# 1. Présentation

---

## 1<sup>er</sup> janvier 2017 : Création de Loudéac Communauté Bretagne Centre

La Loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit la constitution d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre dès 15 000 habitants. Dans ce cadre, un processus de fusion a été engagé entre les communautés de communes de la CIDERAL et du Hardouinai-Mené et les communes de Le Mené et Mûr-de-Bretagne. Un nouvel EPCI épousant les contours du Pays du Centre Bretagne a ainsi vu le jour au 1er janvier 2017 : **Loudéac Communauté Bretagne Centre (LCBC)**

L'intercommunalité se compose de 42 communes pour environ 52000 habitants.



Source : Service communication -Loudéac Communauté

Les intercommunalités composant historiquement le Pays du Centre Bretagne, aujourd'hui dissout et intégré à Loudéac Communauté Bretagne Centre, se rassemblent aujourd'hui autour d'un projet équilibré, répondant à des enjeux communs. Dans ce cadre, Loudéac Communauté Bretagne Centre a vocation à agir sur différents domaines : l'économie, le tourisme, l'habitat, l'urbanisme, l'enfance-jeunesse, le numérique ou encore l'aménagement du territoire.

## 21 mars 2017 : Création du conseil de développement de Loudéac Communauté Bretagne Centre

Afin de renforcer la démocratie participative, la Loi NOTRe rend obligatoire la création d'un conseil de développement pour les communautés de communes à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants.

En séance du 21 mars 2017, le **conseil de développement de Loudéac Communauté Bretagne Centre** est donc créé sur la décision du conseil communautaire.

Le conseil de développement, c'est quoi ...

Véritable espace de dialogue et d'échanges fructueux, le conseil de développement, issu des lois Pasqua et Voynet, permet à la société civile de contribuer au développement économique, social, culturel (...) du territoire.

C'est surtout un...

- lieu ouvert à tous (citoyens et professionnels représentatifs des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs)
- lieu de synergie et de concertation
- lieu de proposition et de prospection au service du territoire

À ce titre, il peut assurer la maîtrise d'ouvrage d'études, s'autosaisir de sujets, répondre à des saisines des élus... Il est également chargé d'émettre des contributions et des propositions en matière d'aménagement et de développement du territoire.

## 2. Conseil de développement de Loudéac Communauté Bretagne Centre

---

### 2.1 Fonctionnement du conseil de développement

#### Structure informelle

Le conseil communautaire a défini les modalités de création du conseil de développement, en actant un fonctionnement via l'adossement d'une structure informelle à la communauté de communes, sans existence juridique.

#### Organisation de la démocratie participative

Lieu de proposition et de prospection au service du territoire, le conseil de développement organise :

- des réunions « plénières »
- des réunions thématiques

Les réunions « plénières » sont présidées par le coordinateur du conseil de développement et s'adressent à l'ensemble des membres du conseil de développement. Elles permettent d'aborder divers sujets tels que le fonctionnement de la structure, l'actualité de LCBC (notamment au sujet du contrat de partenariat) et l'avancement des groupes thématiques.

Coordinateur (Président) du conseil de développement : Serge HAMON, Office de Développement Culturel du Mené

Les réunions thématiques permettent aux membres du conseil de développement associés ainsi qu'aux acteurs du territoire d'émettre des avis et propositions sur divers sujets (jeunesse, économie, tourisme, ...).

Pour assurer le suivi des groupes thématiques, il a été décidé de nommer des référents (administrateurs et techniciens) :

|   |  |
|---|--|
| <b>Groupe de travail sur le lien intergénérationnel</b> | Administrateurs : Armand LE RAY, ADESS Centre Bretagne et Nicolas LE QUERRE, Eau et rivières de Bretagne<br>Technicien : Cindy THOMAS, chargée de mission contractualisation |
| <b>Groupe de travail sur le décrochage scolaire</b>     | Administrateurs : Laurence LANOE, MLCB et Serge HAMON, ODCM<br>Technicien : Nathalie RECOURSE, animatrice jeunesse   |
| <b>Groupe de travail sur le marketing territorial</b>   | Administrateur : Jean Noel PICHARD, Dynamique Emploi Service<br>Technicien : Wilfried ODIC, Directeur adjoint  |

Les membres du conseil de développement ont également nommé une personne pour assurer le suivi et la participation au réseau des conseils de développement bretons.

Référent du réseau des CD Bretons : Armand LE RAY, ADESS Centre Bretagne

### Moyens humains dédiés à l'animation du Conseil de Développement

Depuis sa création en mars 2017, le conseil de développement fonctionne avec l'appui des services et du personnel de la communauté de communes. Des Interlocuteurs-trices ont été identifiés au sein de l'EPCI, afin d'assurer un soutien au conseil de développement (selon les thématiques de travail).

Depuis novembre 2018, le conseil de développement dispose désormais d'une animatrice, Blandine DUNESME, à hauteur de 50% de son temps de travail.

### Moyens financiers

Dans le cadre de sa politique de développement des conseils de développement Bretons, le Conseil Régional attribue chaque année une subvention à hauteur de 25 000€ (maximum) par conseil. Cette enveloppe permet de subventionner l'ingénierie et les groupes de travail du conseil de développement. Loudéac Communauté Bretagne Centre assure l'avance de trésorerie et l'autofinancement nécessaire au fonctionnement du conseil de développement.

### Plan de financement réel (2018) :

| <b>DEPENSES</b>   |   | <b>RECETTES</b>       |                    |
|---|---|-----------------------|--------------------|
| <b>Dépenses éligibles</b>   | <b>Montant TTC</b>                          | <b>Origine</b>        | <b>Montant TTC</b> |
| <u>Frais de personnel :</u><br>1 animateur/rice pour 0,5 ETP (oct-déc)<br>Frais de structure (15% des frais salariaux)                              | <b>3 913€</b><br>3 403 €<br>510 €           | Région Bretagne       | 7 788 €            |
| <u>Décrochage scolaire :</u><br>Maintenance annuelle site internet<br>Projection/débat<br>Achat alimentaire (soirées thématiques)                   | <b>2 020 €</b><br>588 €<br>1 367 €<br>65 €  | Autofinancement LCBC  | 1 947 €            |
| <u>Lien intergénérationnel :</u><br>Achat alimentaire (soirées thématiques)   | <b>81 €</b><br>81 €                         |                       |                    |
| <u>Participation au réseau des CDD :</u><br>Convention réseau des CD Bretons 2018   | <b>850 €</b><br>850 €                       |                       |                    |
| <u>Fonctionnement du conseil de développement :</u><br>Déplacements bénévoles<br>Restaurants bénévoles<br>Assemblée plénière (cocktail, conférence) | <b>2 871 €</b><br>2 192 €<br>104 €<br>575 € |                       |                    |
| <b>Total dépenses</b>   | <b>9 735€</b>                               | <b>Total recettes</b> | <b>9 735€</b>      |

## 2.2 Comité Unique de Programmation

Le Comité Unique de Programmation (CUP) a pour rôle d'examiner les projets sollicitant les crédits régionaux et européens. 10 membres du Conseil de Développement représentent la société civile au sein du CUP :

| <i>Représentants Société civile, voix délibérative</i> |             |                                       |                           |
|--|-------------|---------------------------------------|---------------------------|
| COLLEU   | Remi        | UTL du Pays de Loudéac                | Titulaire                 |
| GRIMAUULT  | Patrick     | Bretagne Emeraude                     | Titulaire                 |
| HAMON  | Serge       | ODCM                                  | Titulaire                 |
| HENRY  | Fabrice     | Lycée du Mené (EPLEFPA)               | Titulaire                 |
| JAFFROT  | Eric        | Maison Familiale Rurale Loudéac       | Titulaire                 |
| JOLIVEL  | Alain       | Chambre de Commerce et d'Industrie 22 | Titulaire                 |
| LE RAY   | Armand      | ADESS Centre Bretagne                 | Titulaire                 |
| MADORE   | Dominique   | IFMV                                  | Titulaire                 |
| PICHARD  | Jean-Noël   | Dynamique Emploi Service (DES)        | Titulaire                 |
| ROUAULT  | Sébastien   | Chambre d'Agriculture de Bretagne     | Titulaire                 |
| ANGOULARD  | Evelyne     | Club Nautique du Pays de Loudéac      | Suppléante (M. PICHARD)   |
| AUBERT   | Jacques     | CAC Sud 22                            | Suppléant (M. HAMON)      |
| BESNIER JEBLI  | Fanny       | Association Santé Loudéac             | Suppléante (M. JOLIVEL)   |
| GASNIER  | Jean Claude | ADMR Merdrignac - Collinée            | Suppléant (M. COLLEU)     |
| GLAIS  | Alexandra   | Tisserent Groupement d'employeurs     | Suppléante (M. LE RAY)    |
| GOUPIL   | François    | Moulin à sons                         | Suppléant (M. JAFFROT)    |
| HAMON  | Saïg        | ADALEA                                | Suppléant (M. ROUAULT)    |
| HORELLOU   | Françoise   | Lycée Fulgence Bienvenue Loudéac      | Suppléante (M. HENRY)     |
| JAMET  | Tatiana     | ASAD MENE RANCE                       | Suppléante (M. GRIMAUULT) |
| PHILIPPE   | Luc         | Athlétisme Sud 22 (AS 22)             | Suppléant (M. MADORE)     |

## 2.3 Vers des évolutions de fonctionnement

### Problématiques rencontrées et solutions envisagées

| <b>Problématiques rencontrées</b>  | <b>Solutions envisagées</b>  |
|--|--|
| <p><u>Absence d'un exécutif</u><br/>Il est actuellement difficile de définir collectivement les orientations du conseil de développement. En effet, les réunions du conseil ne sont pas assez régulières pour faciliter la prise de décision. Les décisions « courantes » sont pour leurs parts prises uniquement par le coordinateur.</p> | <p><u>Mise en place d'un exécutif</u><br/>Afin de garantir un meilleur fonctionnement du conseil de développement, il est envisagé de se diriger vers la création d'un « comité de suivi ». Cette nouvelle instance permettra de définir collectivement les orientations de la structure (grandes orientations et activité courante).<br/>Il s'agit de se rapprocher d'un fonctionnement associatif, tout en maintenant une structuration souple sans obligations administratives.</p> |
| <p><u>Absence de personnel dédié</u><br/>Les interlocuteurs identifiés au sein de LCBC, ne peuvent dédier suffisamment de temps pour répondre aux besoins du conseil de développement (notamment pour l'appui administratif de la structure).</p>  | <p><u>Embauche d'un(e) animateur/trice</u><br/>La communauté de communes vient de procéder à l'embauche d'une animatrice qui est mise à disposition du conseil de développement (à hauteur de <u>50%</u> de son temps de travail), à partir du 15 octobre 2018.</p>  |

## Organisation d'une assemblée plénière

L'assemblée générale plénière a eu lieu le 23 novembre 2018. Cette assemblée a été l'occasion de dresser le bilan de l'année et de définir les perspectives de l'année 2019.

### AGENDA 2018

- Conseil communautaire du 13 février 2018 : Modalité de fonctionnement du conseil de développement
- le 21 février 2018 : Signature de l'avenant du contrat de partenariat Europe, Région, LCBC
- Réunions du 14 février et du 24 avril 2018 : Réunions plénières du Conseil de Développement
- le 19 mars, 24 mai et le 15 novembre 2018 : Comité Unique de Programmation
- Bureau communautaire du 17 juillet 2018 : Sollicitation de la dotation régionale pour le soutien du conseil de développement
- AG du 23 novembre 2018

## 3. Bilan du programme d'actions de 2018

Durant cette année 2018, le conseil de développement a souhaité poursuivre le travail engagé sur la valorisation des compétences par l'accrochage. Les membres du conseil de développement ont également lancé une nouvelle réflexion sur le lien intergénérationnel et sur le marketing territorial.

### 2.4 Valoriser les compétences par l'ancrochage

#### Démarche initiée par le conseil de développement

Au printemps 2015, le conseil de développement s'est orienté sur un sujet qui touche directement le territoire centre-breton. Il s'agit du décrochage. Après avoir associé les acteurs locaux, dressé l'état des lieux et dégagé des orientations prioritaires (accompagner les parents, valoriser les compétences des décrocheurs et favoriser la mise en place du tutorat), les membres du groupe de travail ont souhaité agir sur la valorisation des compétences par l'ancrochage en proposant une boîte à outils et une meilleure mise en réseau des acteurs locaux. Concrètement, le projet mené en partenariat avec les professionnels locaux vise à créer un espace de ressources et d'échanges collectifs par la création d'une plateforme informatique.

#### État d'avancement de la démarche

##### Lancement de la plateforme numérique contre le décrochage scolaire

Fruit de près de quatre années de réflexion menée par le conseil de développement du Pays du Centre Bretagne (aujourd'hui LCBC), la plateforme numérique favorisant le retour à la formation et/ou à l'emploi pour les jeunes en situation de décrochage a été lancée en juin 2018. Cet outil a été présenté aux élus et professionnels de l'éducation et de la formation s'adresse à la fois aux décrocheurs (très facile d'accès), à leurs familles et aux professionnels.

Il offre une myriade de liens et d'informations susceptibles d'aider les jeunes en attente de réponse sur leur devenir.

Plateforme : Réussir en Bretagne (un titre qui changera certainement pour s'adapter aux jeunes)

Lien : [www.reussirenbretagnecentre.com](http://www.reussirenbretagnecentre.com)



Pendant des mois, les différents acteurs de la commission (CIO, mission locale, établissements scolaires, membres du conseil de développement, ligue de l'enseignement, institut de formation, ...) ont récolté des témoignages de décrocheurs, de spécialistes de l'enfance et de la jeunesse. Ils ont également recensé des informations sur les initiatives locales (ex : contacts, missions, ...) afin de construire un outil innovant et complémentaire à ceux existants (ex : site de l'académie de Rennes).

### Mise en réseau des acteurs locaux

Afin de favoriser la mise en réseau des professionnels (de l'éducation, de la formation, de l'accompagnement des jeunes, ...), les membres de la commission ont organisé deux projections-débats sur le thème du décrochage scolaire. La première séance s'est déroulée au cinéma « le studio » de Merdrignac et la seconde à l'amphithéâtre de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

### Continuité de la démarche

Les membres de la commission souhaitent poursuivre leurs implications sur la thématique du décrochage scolaire. Ainsi, le conseil de développement prévoit :

- De promouvoir la plateforme numérique, notamment en la présentant aux lycéens lors des journées de pré-rentrée
- D'adapter le site aux jeunes décrocheurs et à leurs parents (notamment en travaillant les contenus, les fonctionnalités et les visuels).
- D'actualiser et compléter les contenus, afin de diffuser les bonnes informations aux bons interlocuteurs (réalisés par les professionnels et le service jeunesse de LCBC)
- De poursuivre la mise en réseau des acteurs locaux

### AGENDA 2018

- Toute l'année, rencontres des membres de la commission pour créer et rédiger les contenus du site web
- Le 15 et le 16 janvier 2018, projection débat sur le thème du décrochage scolaire
- Le 15 juin 2018, lancement de la plateforme « Faciliter le retour à la formation ou à l'emploi pour les jeunes en situation de décrochage »



## 2.5 Participer à la démarche de marketing territorial

### Démarche de marketing territorial

La promotion du territoire via une stratégie de marketing territorial spécifique est aujourd'hui fondamentale. Loudéac Communauté Bretagne Centre doit en effet impérativement communiquer sur ses atouts et ses actions, se construire une image valorisante et offensive. Cette stratégie de marketing territorial se doit d'être partagée par l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement économique du territoire.

En synthèse, les objectifs de cette démarche sont :

- Démarquer le territoire à partir d'un positionnement différenciant qui s'appuie sur une étude identitaire
- Créer une unité de communication par la marque et son code mais aussi un discours affirmant les valeurs du territoire afin de conquérir un public économique et touristique
- Fédérer autour de cette marque et de ces valeurs

Le conseil communautaire de LCBC a lancé la démarche de marketing territorial par le recrutement d'un cabinet d'étude.

### Implication du Conseil de Développement

Loudéac Communauté Bretagne Centre a souhaité que soit associé à cette démarche le conseil de développement :

- En préalable de la démarche, le conseil de développement a transmis les données existantes et travaux réalisés par ses membres contribuant ainsi à alimenter l'étude de fondement identitaire
- Le conseil de développement participe activement aux groupes de travail qui sont constitués dans le cadre de cette démarche de marketing territorial
- Il s'approprie également la démarche et facilite sa diffusion (ainsi que la mise en réseau des acteurs)

### État d'avancement – Lancement de la démarche

#### Participation au comité de pilotage et au comité d'attractivité

Une réunion de lancement s'est tenue en septembre 2018, afin de mettre en place les différentes instances de gouvernance prévues par le cabinet recruté à savoir:

- Un comité de pilotage composé de 7 personnes issues du Conseil de Développement (représentant les différents champs) et des élus de LCBC
- Un comité d'attractivité (réunion plénière) composé des 7 personnes du conseil de développement participant au comité de pilotage et de 9 autres personnes (à nommer par le CD) ainsi que les élus de LCBC

#### AGENDA 2018

- **Le 10 septembre 2018**, lancement de l'étude sur le marketing territorial (mise en place des structures pour le suivi)
- **Le 16 octobre 2018**, Réunion du COPIL Marketing Territorial

## 2.6 Tisser du lien intergénérationnel, humain et social sur le territoire

Depuis plusieurs mois, le Conseil de Développement de Loudéac Communauté Bretagne Centre a mis en place un groupe de travail qui réfléchit à tisser du lien intergénérationnel, social et humain, notamment en lien avec les projets de revitalisation de nos centres-bourgs.

### Implication du Conseil de Développement

Le groupe de travail souhaite que le conseil de développement intervienne sur la thématique du lien intergénérationnel, notamment en réalisant un recensement de l'existant (initiatives communales/associatives présentes sur le territoire) et en développant un concept tel que « la bourse aux idées ». Il pourrait s'agir de **mettre en place un réseau à destination des associations, pour encourager la mutualisation des connaissances, des outils, ...**

Pour ce faire, des premiers objectifs ont été ciblés par le groupe de travail :

- Faire une évaluation/ un état des lieux des initiatives existantes sur les communes de Loudéac Communauté Bretagne Centre.
- Créer un outil qui recense tous les projets permettant de créer du lien social, notamment en ciblant des initiatives/projets qui rassemblent toutes les populations. L'idée semble converger vers la création d'un « schéma » à adapter aux communes du territoire.
- Objectif à long terme : Créer un poste d'animateur de la vie locale.

### État d'avancement de la démarche

Afin d'initier la démarche, les membres du groupe de travail ont souhaité planifier des réunions publiques en programmant 2 à 3 réunions sur des communes géographiquement éloignées (ex : Saint-Thélo, Merdrignac) et à des horaires variés, afin de rayonner le plus largement possible. Ces réunions ont pour but de communiquer sur les initiatives locales et d'ouvrir le débat sur le « lien intergénérationnel » à l'ensemble de la population (café-débat, intervention de porteur de projet, ...). Ces réunions permettent notamment de cibler un axe de travail pour le conseil de développement.

Une première soirée a été organisée à Merdrignac, en avril 2018 « **Jeunes et moins jeunes : agir ensemble ?** ».



Ainsi, l'association Mené des Sons et les responsables du festival Uvas Pasas ont expliqué comment ils concevaient leur implication dans la vie locale. Ensuite, les participants ont pris connaissance du travail mené dans un souci de transmission des compétences des aînés vers les plus jeunes avec « l'Outil en main » de Plémet et « les mains de demain » du Pays de Merdrignac. Le troisième volet concernait la réflexion conduite sur les aménagements urbains avec la participation d'élus de la commune de Laurenan.

#### AGENDA 2018

- Le 20 avril 2018, Soirée échange autour du lien intergénérationnel «Jeunes et moins jeunes : agir ensemble?»

## 2.7 Contribuer à la Breizh Cop

La Breizh cop, c'est un grand chantier lancé par la région Bretagne. Un projet qui vise à accélérer la transition de la région, qu'elle soit écologique, climatique, économique ou encore sociétale. Les collectivités, les écoles, les associations sont amenées à y contribuer jusqu'à la fin de l'année 2019.

Dans le Centre-Bretagne, c'est le conseil de développement de Loudéac Communauté Bretagne Centre qui s'est mis au travail, lors d'une première réunion. Au cours de cette réunion (animée par la Région), les participants ont retenu des thèmes « essentiels » : le bien-être, l'économie, les déchets...

#### AGENDA 2018

- le 26 juin 2018, Soirée de concertation sur la Breizh Cop « Quelle place pour la Bretagne Centrale dans la Breizh Cop ? »

## 2.8 Participer au réseau Régional des Conseils de Développement

Le Conseil de Développement poursuit ses échanges avec les Conseils de Développement Bretons. Le Conseil de Développement a participé à de nombreuses réunions courant 2018 (notamment dans le cadre des comités d'animation). Fréquence des réunions : environ tous les 2 mois



Les principales thématiques engagées pour l'année 2018 sont les suivantes :

- Centres-bourgs et centralités dans les territoires bretons : une approche citoyenne et collective
  - La transition dans les territoires bretons - contribution des Conseils dans la perspective de la COP21
- (Voir les travaux sur le site : [www.cdbretagne.org](http://www.cdbretagne.org) )

L'année 2018 a également été l'occasion de mettre en place un groupe de travail sur la communication. Cette thématique sera développée à partir de l'année prochaine.

Référent du réseau des Conseils de Développement bretons : Armand LE RAY

#### AGENDA 2018

-le 30 novembre 2018, Rencontre sur les transitions à Lorient

## 2.9 Collaborer avec les conseils de développement du centre Bretagne

Lors d'une première rencontre riche d'enseignements entre le CODEV de Pontivy et le CDD de Loudéac Communauté, il a été convenu de travailler de concert autour de la thématique de l'attractivité territoriale en Centre Bretagne.

Or, après avoir croisé les informations et réfléchi à la faisabilité de pareille démarche, il est apparu qu'une réflexion semblable était déjà menée par les CD voisins et qu'une cible plus explicite avait été retenue par ces derniers à savoir le tourisme en Centre Bretagne.

L'idée de faire se rencontrer les quatre structures (conseils de développement de Loudéac Communauté Bretagne Centre, de Pontivy, du Centre Ouest Bretagne et de Guingamp) a ainsi germé.

À l'échelle du Centre Bretagne, les Conseils de Développement du COB, de Pontivy et de Guingamp sont très investis sur la problématique du tourisme. Au cours de ces dernières années, la destination Kalon Breizh a permis d'établir un recensement de l'offre locale et de favoriser l'accès aux logements. Toutefois, il paraît évident que certains problèmes persistent en Centre Bretagne (Exemple : Difficulté d'accès au logement pour les jeunes travailleurs)

Les membres du Conseil de Développement sont très sensibles à cette problématique et souhaitent initier une nouvelle commission en 2019.

#### **AGENDA 2018**

- **le 18 avril 2018**, réunion inter-conseil de développement (conseil de développement de Loudéac Communauté Bretagne Centre et CODEV de Pontivy)
- **le 2 juillet 2018**, réunion inter-conseils de développement (conseils de développement de Loudéac Communauté Bretagne Centre, de Pontivy, du Centre Ouest Bretagne et de Guingamp)
- **le 5 novembre 2018**, réunion inter-conseils de développement sur la thématique jeunesse (conseils de développement de Loudéac Communauté Bretagne Centre, de Pontivy, du Centre Ouest Bretagne et de Guingamp)

### 3 Orientations 2019

---

#### **Poursuivre l'action engagée par les différents groupes de travail en co- animation CD et EPCI :**

- Valoriser les compétences par l'ancrochage

Suivi de la plateforme et mise à jour régulière, diffusion de celle-ci auprès des professionnels et des usagers potentiels

- Tisser du lien intergénérationnel, humain et social sur le territoire initié par l'EPCI

Poursuivre les réunions thématiques sur les différents secteurs du territoire (ex : pôles de proximité)

- Participer à la démarche de marketing territorial

Nomination des membres du CD au sein des instances mise en place par le cabinet d'étude (comité de pilotage et comité d'animation) pour une contribution conséquente de la société civile dans ses diverses composantes.

#### **Pérenniser les autres engagements :**

- Participation au réseau des CD Bretons, pour un travail sur les transitions notamment
- Mise en place de rencontres régulières entre les conseils de développement du Cœur de Bretagne (LCBC, Pontivy, Guingamp, COB) en ciblant une thématique commune (notamment sur la destination touristique Kalon Breizh et plus largement autour de l'attractivité territoriale)
- Poursuite de la contribution du territoire à la Breizh Cop (Quelles place pour le centre Bretagne dans la Breizh Cop ?)

#### **S'emparer de thématiques nouvelles pouvant émerger sur le territoire afin d'impliquer davantage la société civile (organisation de conférences, de rencontres, ...).**

#### **Repenser la gouvernance du conseil de développement (actuellement adossé à l'EPCI avec un coordinateur) :**

- Mettre en place un comité de suivi, regroupant les référents de chacun des groupes de travail pour optimiser l'action du CD
- Repenser le fonctionnement autour du travail collaboratif
- Faciliter la prise de fonction de la personne recrutée sur le poste d'animateur du Conseil de Développement (à hauteur de 50%)

#### **Mieux faire connaître la structure :**

- Communiquer sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, ...)
- Elaborer une Newsletter (usage interne vis-à-vis des administrateurs)
- Aller à la rencontre des élus, sur leur territoire d'origine (pôles de proximité et communes)